

Procès-verbal de la séance
du Conseil Municipal des Jeunes
du mercredi 27 mars 2024 à 19h30

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi vingt-sept mars à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal des Jeunes de la commune de Gamarde-les-Bains s'est réuni en session ordinaire à la salle du Temps Libre, 86 rue Abbé Bordes, en présence de Jérôme CURUTCHET, maire de la commune, Sophie DESPERIES, adjointe, Patrick DUPREUILH, adjoint, Isabelle DUGÈNE, adjointe, Maryse LESPEZ, Nathalie GAREIN, Denis LACAPE, Julien LAGESTE, élus accompagnateurs du CMJ.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 11

Excusés : 0

Présents : DANSAUT Marie, DARBOUCABE Chloé, DESSARPS Tom, JADAUD Gabiane, LABASTE Jeanne, LABAT Laura, LACAPE Lilou, LANQUETIN Simon, PUYO-VINCENT Paulin, RUEDA Pénélope, WEBBER Nina.

Excusé(s) :

Jérôme CURUTCHET félicite les nouveaux élus pour leur élection et leur explique leur engagement dans la vie municipale et leur rôle au sein du CMJ.

1/ Élection du Maire :

Après explication sur le rôle du maire par Jérôme CURUTCHET, les règles de l'élection sont présentées par Sophie DESPERIES.

Le vote est à bulletin secret. chaque conseiller vote pour un candidat à l'aide des bulletins fournis par l'équipe d'accompagnement.

Le candidat qui obtient plus de 50 % des suffrages, soit 6 voix, est élu comme Maire du CMJ.

Si aucun candidat n'obtient 50 % des voix au premier tour, il est organisé un second tour pour lequel les deux candidats ayant obtenu le plus de voix au premier tour sont qualifiés. En cas d'égalité entre les candidats, le plus âgé est qualifié au second tour.

A l'issue du second tour, le candidat ayant obtenu le plus de voix est élu Maire. En cas d'égalité entre les deux candidats, le plus âgé est élu maire du CMJ.

Les candidats pour la fonction de Maire du CMJ sont :

- LABASTE Jeanne
- LACAPE Lilou

A l'issue des votes du premier tour, les résultats sont :

- LABASTE Jeanne : 7 voix
- LACAPE Lilou : 4 voix

LABASTE Jeanne, ayant obtenu plus de 50 % des voix, **est élu maire du CMJ**.

2/ Mise en place des commissions :

Les commissions se réuniront 6 fois dans l'année pour pouvoir travailler les projets. Elles seront animés par des élus adultes. Des intervenants extérieurs pourront être invités à participer à ces réunions. Elles correspondent à 3 grands thèmes :

- **Commission vie locale et communication (sport/loisirs/ culture/ animation)** encadrée par DESPERIES Sophie, DUPREUILH Patrick, LACAPE Denis et LAGESTE Julien
Membres : DANSAUT Marie, DESSARPS Tom, JADAUD Gabiane, LABAT Laura, LANQUETIN Simon, RUEDA Pénélope, WEBBER Nina
- **Commission environnement et aménagement des espaces** encadrée par DESPERIES Sophie, DUGÈNE Isabelle, GAREIN Nathalie et VILLENAVE Céline
Membres : DANSAUT Marie, DARBOUCABE Chloé, JADAUD Gabiane, LACAPE Lilou.
- **Commission solidarité et citoyenneté** encadrée par DESPERIES Sophie, GAREIN Nathalie et LESPEZ Maryse
Membres : DARBOUCABE Chloé, DESSARPS Tom, LABAT Laura, LACAPE Lilou, LANQUETIN Simon, PUYO-VINCENT Paulin, RUEDA Pénélope, WEBBER Nina

3/ Questions Diverses :

Le CMJ se réunira 3 fois par an : en février, juin et octobre. Les réunions seront publiques et pourront se dérouler en présence du Maire, des élus adultes de la commune mais aussi des parents.

Le Conseil Municipal des Jeunes sera présenté aux gamardais et gamardaises lors de la réunion publique du vendredi 3 mai.

Fin de la séance : 20h15